

BAREME D'HONORAIRES

Jusqu'à 72 000 €	forfait de 5 000€TTC
De 72 001 € à 130 000 €	7% TTC
De 130 001 € à 250 000 €	6 % TTC
De 250 001 € à 450 000 €	5.5% TTC
Au delà de 450 000 €	5 % TTC

Commerces (murs, fonds de commerce...)/viager/vignes et terres agricoles 10 % TTC

Nous estimons gratuitement votre bien.

Exception: a la demande du notaire dans le cadre d'une succession, dans le cadre d'une mise sous régime de protection ou pour un rachat de part l'estimation est facturée 250€ TTC (somme déduite des honoraires si le bien nous est ultérieurement confié à la vente)

Honoraires TTC de transaction à jour au 6/12/2022, % du prix de vente non cumulatifs